neodisher® LM 10

Détergent alcalin liquide pour bain de trempage

Principaux domaines d'utilisation :

Pour le lavage de la verrerie et d'ustensiles de laboratoires en bain de trempage dans les laboratoires médicaux, biologiques et des industries alimentaires.
Lavage manuel de cages d'animaux en bain de trempage.

Propriétés :

neodisher LM 10 est un détergent alcalin liquide. Grâce à ses propriétés antimoussantes il peut être utilisé en prélavage, pour préparer les ustensiles au lavage en autolaveur, sans rinçage au préalable.
Particulièrement efficace dans la décontamination des résidus radioactifs.
Assure l'élimination des résidus organiques difficiles à enlever.
Egalement approprié pour le prénettoyage des cages d'animaux et d'accessoires.

Approprié pour les matériaux courants comme le verre, la porcelaine et la céramique. Faire un essai préalable pour les éléments en caoutchouc, en matière plastique et en métal.
neodisher LM 10 peut être utilisé en toutes duretés de l'eau.

Utilisation et dosage :

En bain de trempage :
Salissures normales : 20 ml/l
Salissures importantes : 50 ml/L
Salissures extrêmes : 200 ml/L

Temps d'action 2 – 5 h, éventuellement toute la nuit.

S'assurer d'un rinçage complet (de préférence avec de l'eau déminéralisée).
Ne pas mélanger avec d'autres produits.
Pour un usage professionnel uniquement

Données techniques :

Poids spécifique (20° C) : 1,2 g/cm^3
Domaine pH (déterminé en eau déminéralisée, 20° C) 20ml – 200ml : 12,2 – 13,9
Viscosité (concentré, 20° C) : ‹ 10 m Pas
Facteur de titrage : 1,90 (selon l'échelle de titrage neodisher)

Composants :

Composants selon la réglementation européenne sur les détergents 648/2004 :

‹5% agent de blanchiement à base de chlore, 5-15% Phosphates

Stockage :

Craint le gel à partir de – 5° C. Le produit est sensible à la chaleur et aux rayons directs du soleil. 1 an au frais.

Dr Weigert France SAS- 22, avenue des Nations-Immeuble Raspail –BP 88035 Villepinte- 95932 ROISSY CDG CEDEX
Tel: 01.48.67.90.33 - Fax: 01.48.67.29.14 - Email: info@drweigert.fr - www.drweigert.fr –

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. .Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas en être déduite.

neodisher® LM 10

Détergent alcalin liquide pour bain de trempage

Indications de risques et consignes de sécurité :

Classement et étiquetage selon les critères du décret des matières dangereuses et des directives européennes.

Symbole de danger C – corrosif

Contient : Hydroxyde de potassium

Indications de risques :
R 34 Provoque des brûlures.

Consignes de sécurité :

S 26	En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
S 27	Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
S 28	Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
S 36/37/39	Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux / du visage.
S 45	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer cette fiche technique).

Conditionnement :

Bidon de 10 litres

Ce produit utilisé selon nos recommandations est conforme aux directives concernant les dispositifs médicaux.
Eliminer seulement les emballages complètement vidés et fermés. Pour l'élimination du produit restant voir fiche de données de sécurité

Vous trouverez des informations relatives à la sécurité et à l'environnement dans les fiches de données de sécurité de la CEE.
Celles-ci sont disponibles sur : www.drweigert.com - rubrique service.

FT 4401/2-3
01/07

SERFLAM
Service et Fournitures pour Laboratoires

DR. WEIGERT

Dr Weigert France SAS- 22, avenue des Nations-Immeuble Raspail –BP 88035 Villepinte- 95932 ROISSY CDG CEDEX
Tel: 01.48.67.90.33 - Fax: 01.48.67.29.14 - Email: info@drweigert.fr - www.drweigert.fr –

Les informations de cette fiche technique se basent sur nos connaissances et expériences actuelles. Elles ne sauraient dispenser l'utilisateur de ses propres contrôles et de se reporter à la législation en vigueur. .Une assurance juridique de propriétés déterminées ne peut pas en être déduite.